



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



La réduction des émissions de méthane peut-elle contribuer à bâtir un avenir plus sain et plus durable ?

Discussion collaborative entre des parlements, des gouvernements, la société civile et des experts

11 décembre 2025

9 h 30-11 h 00 (HNEC, heure de Genève)/15 h 30-17 h 00 (ICT, heure de Bangkok)

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

NOTE D'ORIENTATION

Contexte

Le défi mondial que constituent les changements climatiques nécessite une action urgente et coordonnée dans plusieurs secteurs afin de garantir le bien-être des populations et de la planète. Le méthane, un puissant gaz à effet de serre, est responsable d'une part importante du réchauffement climatique. Environ 60 % de ses émissions proviennent des activités humaines, notamment des industries des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz et le charbon, ainsi que de l'agriculture, des décharges et du traitement des eaux usées. Les émissions de méthane sont plus de 80 fois plus nocives que celles de dioxyde de carbone à court terme, ce qui fait de ce gaz le deuxième contributeur aux changements climatiques.

En plus d'être un problème climatique, le méthane contribue à la formation d'ozone troposphérique, un polluant atmosphérique nocif qui entraîne des répercussions sur la santé publique, les cultures et l'environnement. L'ozone troposphérique peut causer divers problèmes respiratoires, des maladies cardiaques et des cancers. Il réduit le rendement et la qualité des cultures, entraînant ainsi des pertes économiques pour les agriculteurs, des pénuries alimentaires et une hausse des prix des denrées alimentaires, et aggravant l'insécurité alimentaire et la pauvreté, en particulier dans les régions déjà vulnérables.

La réduction des émissions de méthane ne doit pas être seulement un impératif environnemental, mais aussi une mesure économique intelligente. Des économies en matière de soins de santé à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité de l'air, en passant par la création d'emplois dans les secteurs émergents et l'augmentation des opportunités commerciales mondiales, les avantages économiques de la réduction des émissions de méthane sont importants et diversifiés.

Les parlements jouent un rôle essentiel dans ce domaine. Ils peuvent adopter des lois ciblées, encourager les énergies alternatives propres, renforcer la réglementation, promouvoir des pratiques agricoles durables et favoriser l'utilisation des technologies et des solutions existantes pour réduire les émissions de méthane. En outre, afin de rendre les villes et l'industrialisation durables, les parlements peuvent contribuer à

améliorer les réglementations en matière de qualité de l'air afin de limiter les polluants nocifs, et appuyer les politiques d'urbanisme qui améliorent la gestion des déchets et l'utilisation de l'énergie. Cet investissement dans un environnement plus propre, plus sain et plus durable peut stimuler la croissance économique, la stabilité et la prospérité au niveau national et au-delà.

Pour faire avancer ce travail essentiel au niveau parlementaire, il est indispensable de promouvoir des plans cohérents et des collaborations entre les parties prenantes concernées aux niveaux local, national, mais aussi régional. Une communication et une collaboration efficaces entre les parlements, les gouvernements et les autres parties prenantes concernées sont essentielles pour améliorer le développement national et le rendre durable, grâce à l'échange de données, de compétences et de bonnes pratiques.

Organisé conjointement par l'UIP, la CESAP et la CEE, cette discussion en ligne servira de prélude aux forums régionaux que la CESAP et la CEE consacreront au développement durable en 2026 et qui sont des réunions intergouvernementales organisées pour examiner les progrès réalisés au niveau régional dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). Le Forum Asie-Pacifique 2026 pour le développement durable se tiendra du 24 au 27 février 2026, et le Forum régional de la CEE pour le développement durable aura lieu les 21 et 22 avril 2026.

Objectifs

Cette discussion en ligne entre des parlements, des gouvernements, les principales parties prenantes et des experts visera à :

1. partager des informations factuelles sur l'impact des émissions de méthane sur la santé publique, la qualité de l'air et l'environnement (ODD 3, ODD 9, ODD 11) ;
 2. échanger des approches efficaces et des bonnes pratiques mettant en évidence les avantages économiques, environnementaux et sociaux d'investir dans la réduction des émissions de méthane ;
 3. promouvoir la collaboration visant à faire progresser la mise en œuvre du Pacte mondial sur le méthane (ODD 7, ODD 17).
-

Participants

Ce webinaire est ouvert à tous les parlements, gouvernements, organisations de la société civile, experts et autres parties prenantes intéressées à participer à cette discussion collaborative.

Langues

Les langues de travail seront l'anglais et le français.

Plateforme de l'événement

L'événement sera hébergé sur Zoom.

Inscription

Tous les parlementaires et membres du personnel parlementaire, représentants gouvernementaux et fonctionnaires intéressés peuvent s'inscrire d'ici le **5 décembre 2025** en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/5Y3jQmt6GTTxigvm8>